

*Commission
des lésions
professionnelles*

Québec 

ÉTUDE DES CRÉDITS

2015 – 2016

**Demandes de renseignements généraux
de l'Opposition**



COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

Demande de renseignements généraux de l'Opposition

#	Liste des questions
RG1	<p>Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2014-2015 :</p> <ol style="list-style-type: none">les endroits et dates de départ et de retour;la copie des programmes et rapports de mission;les personnes rencontrées;le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant :<ul style="list-style-type: none">Les détails de ces ententes;Les résultats obtenus à ce jour;les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.
RG2	<p>Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2014-2015 :</p> <ol style="list-style-type: none">l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;les coûts ventilés;le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.
RG3	<p>Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :</p> <ol style="list-style-type: none">la ventilation des sommes dépensées pour 2014-2015, et les prévisions pour 2015-2016;les noms des firmes de publicité retenues;la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;le but visé par chaque dépense;dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.
RG4	<p>Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :</p> <p><u>Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :</u></p> <ol style="list-style-type: none">les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016; ventilées par type d'événement;le but visé par chaque dépense;le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par une firme externe :

- d) les sommes dépensées pour 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événements;
- e) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié, avenants);
- g) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement.

RG5 La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016 ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie;

Organisée par une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

RG6 La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes concernées.

RG7 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2014-2015, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RG8 Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant:

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;

- c) la justification du choix du soumissionnaire retenu;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.
- RG9 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2014-2015 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, en indiquant :
- a) le nombre d'autorisations;
 - b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
 - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
 - d) le montant accordé;
 - e) les motifs de la demande;
 - f) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
- Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information et sous quel format.
- RG10 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2014-2015, en indiquant pour chaque contrat :
- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le coût;
 - d) l'échéancier;
 - e) dans le cas d'octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
- RG11 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015 :
- a) le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date de début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.
- RG12 Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :
- a) le nom du projet;

- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - La valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.

RG13 Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2014-2015 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : i) au Québec; ii) à l'extérieur du Québec.

RG14 Séparément, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2014-2015 (et la ventilation pour chaque mois), de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires, (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées (iPad ou autres);
- c) le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) les coûts d'acquisition des appareils;
- e) le coût d'utilisation des appareils;
- f) le coût des contrats téléphoniques;
- g) les noms des fournisseurs;
- h) le nombre de minutes utilisées;
- i) les ordinateurs portables;
- j) le nombre d'ordinateurs portables utilisés;

- k) le coût des frais d'itinérance;
- l) les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

RG15 Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 (par établissement pour les réseaux de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation) :

- a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;
- c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail;
- f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); (**Annexe 1**)
- k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- o) le nombre d'employés permanents et temporaires;
- p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

RG16 Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction :

- a) le nombre de départs à la retraite en 2013-2014 et en 2014-2015, incluant le total et la ventilation des indemnités versées;

- b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
 - c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2015-2016 et 2016-2017 et les indemnités de retraite qui seront versées;
 - d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
- RG17 Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2014-2015 en indiquant pour chacun d'eux :
- a) l'emplacement de la location;
 - b) la superficie totale pour chaque local loué;
 - c) la superficie totale réellement occupée;
 - d) la superficie inoccupée;
 - e) le coût de location au mètre carré;
 - f) le coût total de ladite location;
 - g) les coûts d'aménagement ou de rénovation réalisés depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
 - h) la durée du bail;
 - i) le propriétaire de l'espace loué;
 - j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
- RG18 Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir la ventilation des coûts, pour 2014-2015, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés. Pour les rénovations, fournir :
- a) la ou les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
- RG19 Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2014-2015, en indiquant pour chaque individu :
- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - e) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - h) la description de tâches;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2014-2015;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet;
 - k) la masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;
 - l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

#	Liste des questions
RG20	<p>Liste des sommes d'argent versées en 2014-2015 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
RG21	<p>Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.
RG22	<p>Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2015-2016.
RG23	<p>Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2014-2015, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en ventilant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) prévisions pour 2015-2016; c) par catégorie d'âge.
RG24	<p>Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
RG25	<p>Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2014-2015, en précisant pour chaque abonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service; <p>Ventiler le montant total par catégories.</p>
RG26	<p>Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation</p>

- de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.
- RG27 Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :
- le nom du site Web;
 - le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
 - les coûts de construction du site;
 - les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »);
 - la fréquence moyenne de mise à jour;
 - le responsable du contenu sur le site.
- RG28 Nominations, depuis le 1^{er} avril 2014, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée:
- la liste;
 - le nom de la personne;
 - les mandats de chacune de ces personnes;
 - les contrats octroyés pour chaque mandat;
 - le résultat du travail effectué;
 - les échéances prévues;
 - les sommes impliquées.
- RG29 Pour 2014-2015, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.
- RP30 Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 :
- les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
 - le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - le nombre total de demandes reçues;
 - le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
 - le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.
- RG31 La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2014-2015 :
- le coût (déplacements, etc.);
 - le nombre de ressources affectées;
 - le nombre de rencontres;
 - le nombre d'ETC affectés à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
- RG32 La liste des ententes et leur nature, signées en 2014-2015 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

#	Liste des questions
RG33	Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016.
RG34	Tel que le mentionne la <i>Politique de financement des services publics</i> , l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2015-2016.
RG35	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016.
RG36	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2013-2014 et en 2014-2015, ainsi que les prévisions pour 2015-2016 et 2016-2017, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.
RG37	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.
RG38	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.
RG39	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2014-2015 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
RG40	<p>Pour 2014-2015, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? Pour chaque personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
RG41	<p>Pour 2014-2015, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement? Pour chaque personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés; c) boni ou prime relié au déplacement de la fonction.

#	Liste des questions
RG42	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
RG43	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.
RG44	Coûts de reconduction des programmes existants : liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2014-2015 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2015-2016. Pour chacun de ces programmes existants en 2014-2015, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2015-2016, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.
RG45	Liste des situations en 2014-2015 où s'est appliqué le principe du cran d'arrêt, tel qu'il est défini dans le Budget de dépenses 2014-2015. Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.
RG46	Nombre de fonctionnaires ou ETC affectés à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
RG47	Ventilation du budget du ministère consacré à l'élaboration et à la mise en œuvre du Plan Nord pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016.
RG48	<p>Portrait global et montant global de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2014-2015 qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i>.</p> <p><u>Indiquer si oui ou non le ministère ou l'organisme compile cette information et sous quel format. Si oui, fournir la liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) en indiquant :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme touché(e); c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat; d) le montant accordé; e) le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire; f) les motifs de la demande; g) tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.
RG49	<p>Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) la dépense totale (opération et capital); b) les grands dossiers en cours; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

#	Liste des questions
---	---------------------

- RG50 a) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): la masse salariale.
- b) Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.): des indemnités de retraite, s'il y a lieu.
- RG51 Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2014-2015, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.
- RG52 Pour chaque ministère et organisme public, portrait complet et bilan détaillé des actions entreprises et des compressions réalisées à la suite de l'annonce du président du Conseil du trésor le 25 novembre 2014. Plus précisément, fournir l'information relative aux actions dans le cadre :
- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
 - b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'état;
 - c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
 - d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.
- Fournir les prévisions pour 2015-2016.
- RG53 Pour chaque ministère et organisme public, le détail des actions réalisées ou amorcées en 2014-2015 en vue d'atteindre les objectifs fixés dans la Stratégie gouvernementale de développement durable.
- RG54 Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2014-2015 en indiquant pour chacun :
- a) le sujet;
 - b) la ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
 - c) les coûts reliés à sa réalisation;
 - d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.
- Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

Annexe 1 – Question RG15 j) : L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG1

LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015 :

- a) Les endroits et dates de départ et de retour;
- b) La copie des programmes et rapports de mission;
- c) Les personnes rencontrées;
- d) Le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) Les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) Pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants ;
- g) La liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant :
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- h) Les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.

Aucun voyage hors Québec n'a été effectué en 2014-2015.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 30 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG2

POUR CHACUN DES VOYAGES FAITS EN AVION OU EN HÉLICOPTÈRE PAR CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES, DES MEMBRES DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC ET DES DIRIGEANTS D'ORGANISMES POUR 2014-2015 :

- a) L'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) Les coûts ventilés;
- c) Le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- d) Pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Date de départ	Date de retour	Itinéraire	Coût total des frais de transport et de voyage
2014-09-25	2014-09-25	Montréal – Rouyn	782 \$
2014-09-25	2014-09-25	Montréal – Rouyn	782 \$
2014-09-30	2014-10-01	Montréal – Chicoutimi	971 \$
2014-05-28	2014-05-30	Montréal – Rimouski	1 561 \$

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 30 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG3

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME. FOURNIR LA LISTE DÉTAILLÉE DE CES DÉPENSES EN INDIQUANT :

- a) La ventilation des sommes dépensées pour 2014-2015, et les prévisions pour 2015-2016;
- b) Les noms des firmes de publicité retenues;
- c) La liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) Le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) Le but visé par chaque dépense;
- f) Dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) Le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Aucune dépense de cette nature n'a été effectuée.

SOURCE : Service des communications, le 30 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG4

LISTE DES DÉPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES, OU AUTRES ÉVÉNEMENTS (SOMMETS, CONGRÈS, CONFÉRENCES, ETC.) :

Par le ministère, en incluant le cabinet ministériel ou l'organisme :

- a) Les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- b) Le but visé par chaque dépense;
- c) Le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

Par une firme externe :

- d) Les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- e) Le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- f) La liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié, avenants);
- g) La liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- h) Le but visé par chaque dépense;
- i) Le nombre total d'événements ventilé par type d'événement.

La CLP n'a pas organisé de conférences de presse, événements médiatiques ou autres événements au cours de l'exercice 2014-2015. Par contre, la CLP a participé à un événement en santé et sécurité du travail à titre d'exposant. Sa présence avait principalement pour but de faire connaître le tribunal et ses services en ligne. Les détails liés à cet événement sont présentés dans le tableau suivant :

LE FORUM SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC, 7 MAI 2014

Dépenses	Fournisseur	Mode d'octroi du contrat	Montant
Location de l'espace pour le stand	Symbiose marketing événementiel	Gré à gré	1 320,00 \$
Tapis, transport, montage et démontage du stand	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Gré à gré	555,91 \$
TOTAL			1 875,91 \$

SOURCE : Service des communications, le 30 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG5

LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :

Organisées par le ministère ou l'organisme :

- a) Les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016, ventilées par type d'événement;
- b) Le but recherché par chaque dépense;
- c) Nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Organisées par une firme externe :

- d) Les sommes dépensées en 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016;
- e) Le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) Le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) Les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) Le but visé par chaque dépense;
- i) Nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Organisées par le ministère ou l'organisme :

La CLP n'a organisé aucune formation de communication en 2014-2015.

Organisées par une firme externe :

Voici les formations suivies en 2014-2015 :

Fournisseur	Titre de la formation	Participants	Coût
Libéo inc.	Formation sur la nouvelle version du logiciel Typo 3. Ce logiciel est utilisé pour la mise à jour du site Internet.	Hélène Curodeau Johanne Roy David Adams	Ces coûts sont inclus dans le contrat pour la refonte du site Internet.
Infopresse	Marketing de contenu Comprendre les principes du marketing de contenu, saisir les enjeux et améliorer nos stratégies de communication.	Johanne Roy	287,44 \$

SOURCE : Service des communications, le 30 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG6

LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :

Organisées par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) Les sommes dépensées pour l'exercice financier 2014-2015 et les prévisions pour 2015-2016;
- b) Le but visé par chaque dépense;
- c) La nature de la formation;
- d) Les personnes concernées.

Aucune dépense n'a été effectuée à ce chapitre.

SOURCE : Service des communications, le 27 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG7

LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) EN 2014-2015, EN INDIQUANT, POUR CHAQUE CONTRAT :

- a) Les noms du professionnel ou de la firme;
- b) Les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) Le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) La date d'octroi du contrat;
- e) Le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) L'échéancier;
- g) Dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

NOM DE LA FIRME	OBJET DU CONTRAT	MODE D'OCTROI DU CONTRAT	MONTANT DU CONTRAT
Bussières Communications	Production de deux cartes de Noël	Gré à gré	650 \$
Bussières Communications	Achat de 10 œuvres originales pour l'activité de reconnaissance des employés ayant cumulé 25 ans de service dans la fonction publique	Gré à gré	1 750 \$
Bussières Communications	Production du rapport annuel de gestion 2013-2014 de la Commission des lésions professionnelles	Gré à gré	2 410 \$
Bussières Communications	Affiches pour aires d'accueil	Gré à gré	400 \$
Caroline Cellard	Formation « La neuropsychologie devant les tribunaux administratifs »	Gré à gré	500 \$
Caroline Cellard	Formation « La neuropsychologie devant les tribunaux administratifs »	Gré à gré	667 \$
Consultants Longpré associés	Programme d'aide aux employés	Gré à gré	6 700 \$
Denis Gendron enr.	Impression des cartes de preuve de statut pour les membres issus des associations	Gré à gré	232 \$

.../2

Dominique Buteau MD	Formation « Démystifier l'oxygénothérapie hyperbare »	Gré à gré	1 000 \$
Guy Tessier Photographe inc.	Séance photos de la haute direction à la suite de l'arrivée d'une nouvelle vice-présidente	Gré à gré	1 750 \$
Guylaine Duchesneau	Formation « La neuropsychologie devant les tribunaux administratifs »	Gré à gré	667 \$
Guylaine Duchesneau	Formation « La neuropsychologie devant les tribunaux administratifs »	Gré à gré	500 \$
Les Dompteurs de Souris	Impression du dépliant « Pour un emploi à la CLP »	Gré à gré	2 022 \$
Libéo Inc	Refonte du site Internet de la CLP	Gré à gré	23 400 \$
Libéo Inc	Banque d'heures de support TOPO	Gré à gré	862 \$
Loran Technologies	Expertise sécurité informatique	Gré à gré	718 \$
Michel Pépin	Formation « La neuropsychologie devant les tribunaux administratifs »	Gré à gré	667 \$
Michel Pépin	Formation « La neuropsychologie devant les tribunaux administratifs »	Gré à gré	500 \$
Mounty Coulombe s.e.n.c.	Formation « Le secret professionnel »	Gré à gré	1 146 \$
PG Solutions	Conversion de données pour l'implantation de SYGED	Gré à gré	6 050 \$
Rainville photographe	Séance de photos pour banque de figurants	Gré à gré	1 450 \$
Réseau DOF	Formation « Le pouvoir de la crédibilité »	Gré à gré	2 000 \$
SIA Solutions	Production guide d'installation, configuration et d'optimisation	Gré à gré	4 650 \$
Stéphane Michel	Manutentionnaire	Gré à gré	10 701 \$
Symbiose marketing	Kiosque pour forum Santé Sécurité du travail - 7 mai 2014	Gré à gré	1 320 \$
TOTAL			72 712 \$

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 1^{er} avril 2015.

COLLABORATION : Service des communications, le 30 mars 2015.

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 21 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG8

**LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES APPELS D'OFFRES PUBLICS DU MINISTÈRE
OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :**

- a) La liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) La grille d'évaluation des soumissions;
- c) La justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) Le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) Le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

La CLP n'a procédé à aucun appel d'offres public au cours de l'exercice 2014-2015.

SOURCE : Direction des ressources informationnelles et matérielles, le 30 mars 2015.

COLLABORATION : Direction des ressources humaines et financières, le 1^{er} avril 2015.

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG9

LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2014-2015 ET QUI ONT FAIT L'OBJET DE COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS PAR LA SOUS-MINISTRE OU LE DIRIGEANT DE L'ORGANISME PUBLIC, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS, EN INDIQUANT :

- a) Le nombre d'autorisations;**
- b) Le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;**
- c) Le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;**
- d) Le montant accordé;**
- e) Les motifs de la demande;**
- f) Tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.**

INDIQUER SI OU NON LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME COMPILE CETTE INFORMATION ET SOUS QUEL FORMAT.

Aucun contrat octroyé en 2014-2015 n'a fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la présidente de la CLP.

SOURCE : Direction des ressources informationnelles et matérielles, le 1^{er} avril 2015.

COLLABORATION : Direction des ressources humaines et financières, le 1^{er} avril 2015.

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG10

LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN CABINET MINISTÉRIEL EN 2014-2015, EN INDIQUANT, POUR CHAQUE CONTRAT :

- a) Les noms du professionnel ou de la firme;
- b) Les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) Le coût;
- d) L'échéancier;
- e) Dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Nous vous référons à la réponse fournie à la question 7.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG11

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2014-2015 :

- a) Le nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère;
- b) Le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) Le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) Le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) Une description de son mandat;
- f) La date du début de son contrat;
- g) La date prévue de fin de son contrat;
- h) Sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec. www.seao.ca.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG12

POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE OU DE MODERNISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES DE PLUS DE 100 000 \$ INITIÉ DEPUIS L'ANNÉE FINANCIÈRE 2003-2004, AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE, INDIQUER :

- a) Le nom du projet;
- b) La nature du projet;
- c) L'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) Le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) Les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) Les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) L'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) Les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) Le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) Le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) Indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.

Il n'y a eu aucun projet informatique de plus de 100 000 \$ à la CLP en 2014-2015.

SOURCE : Direction des ressources matérielles et informationnelles, le 1^{er} avril 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG13

POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2014-2015 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS), DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES :

- a) La photocopie;
- b) Le mobilier de bureau;
- c) L'ameublement;
- d) La décoration et l'embellissement;
- e) Le distributeur d'eau de source;
- f) Le remboursement des frais de transport;
- g) Le remboursement des frais d'hébergement;
- h) Le remboursement des frais de repas;
- i) Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : i) au Québec; ii) à l'extérieur du Québec.

- a) **La photocopie** : Cette donnée n'est pas disponible.
- b) **Le mobilier de bureau** : Aucune dépense n'a été effectuée.
- c) **L'ameublement** : Aucune dépense n'a été effectuée.
- d) **La décoration et l'embellissement** : Aucune dépense n'a été effectuée.
- e) **Le distributeur d'eau de source** : Aucune dépense n'a été effectuée, les distributeurs d'eau de source ayant été éliminés depuis plusieurs années.
- f) **Le remboursement des frais de transport; et**
- g) **Le remboursement des frais d'hébergement; et**
- h) **Le remboursement des frais de repas** :

Les frais encourus par les membres de la haute direction, entre le 1^{er} avril 2014 et le 28 février 2015, totalisent 40 718 \$.
- i) **Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes** : 3 787,51 \$ pour l'ensemble de la CLP.
- j) **L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement** :

Les sommes dépensées à ce chapitre par la haute direction sont de :
 - i. Au Québec : 5 233,55 \$
 - ii. À l'extérieur du Québec : 0 \$

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 1^{er} avril 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 21 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG14

SÉPARÉMENT, POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR 2014-2015 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS), DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE :

- a) Le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) Le nombre de tablettes électroniques utilisées (iPad ou autres);
- c) Le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) Les coûts d'acquisition des appareils;
- e) Le coût d'utilisation des appareils;
- f) Le coût des contrats téléphoniques;
- g) Les noms des fournisseurs;
- h) Le nombre de minutes utilisées;
- i) Les ordinateurs portables;
- j) Le nombre d'ordinateurs portables utilisés;
- k) Le coût des frais d'itinérance;
- l) Les coûts de résiliation, s'il y a lieu.

- a) Le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés : 80
- b) et i) Le nombre de tablettes électroniques utilisées (iPad ou autres) et le nombre d'ordinateurs portables : 203.
- c) Le nombre de téléavertisseurs utilisés : 1
- d) Les coûts d'acquisition des appareils : 244,99 \$
- e) Le coût d'utilisation des appareils : 3672,79 \$ (frais non récurrents - inclut le 1 574,65 \$ d'itinérance – exclut les contrats).
- f) Le coût des contrats téléphoniques : 31 589 \$
- g) Les noms des fournisseurs : Rogers direct & Communications Duplessis Inc.
- h) Le nombre de minutes utilisées : 277 422,40 minutes
- j) Le nombre d'ordinateurs portables utilisés : 188
- k) Le coût des frais d'itinérance : 1574,65 \$
- l) Les coûts de résiliation, s'il y a lieu : 500 \$

SOURCE : Direction des ressources matérielles et informationnelles, le 1^{er} avril 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 21 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG15

CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016, (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION) :

- a) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
- b) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;
- c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); - le coût moyen par employé selon la classe de travail;
- f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- i) Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- n) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- o) Le nombre d'employés permanents et temporaires;
- p) Le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.

Voici les données relatives aux sous-questions a) et b) valables au 28 février 2015 :

	Cadres	Professionnels	Techniciens et assimilés	Personnel de bureau	Ouvriers et agents de la paix
Hommes					
- de 35 ans		1	2	1	1
+ de 35 ans	5	53	6	8	1
Femmes					
- de 35 ans		2	3	13	
+ de 35 ans	2	51	44	88	
Autochtones					
- de 35 ans				1	
+ de 35 ans		1			
Communautés culturelles					
- de 35 ans				1	
+ de 35 ans	1	2	7	11	
Anglophones					
- de 35 ans			1		
+ de 35 ans		2			
Personnes handicapées					
- de 35 ans			1	1	
+ de 35 ans		2			

c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel :

Entre le 1^{er} avril 2014 et le 5 mars 2015, le nombre total de jours de maladie pris par le personnel s'établissait comme suit :

- a. Fonctionnaires : 1 367,0 jours
- b. Ouvriers : 9,0 jours
- c. Professionnels : 716,5 jours
- d. Cadres : 26,0 jours

TOTAL 2 118,5 jours

d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi :

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'Étude des crédits.

- e) **Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires; - le coût moyen par employé, selon la classe de travail :**

Catégorie	Heures payées		Heures compensées		Total		Coût moyen
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$	
Fonctionnaires	184,04	6 522,91 \$	346,38	12 585,91 \$	530,42	19 108,82 \$	115,81 \$
Ouvriers	24,75	691,83 \$	6,75	192,31 \$	31,5	884,14 \$	294,71 \$
Professionnels	226	11 112,76 \$	386,33	17 205,33 \$	612,33	28 318,09 \$	255,12 \$
TOTAL	434,79	18 327,50 \$	739,46	29 983,55 \$	1 174,25	48 311,05 \$	173,16 \$

- f) **Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel :**

Entre le 1^{er} avril 2014 et le 5 mars 2015, le nombre total de jours de vacances pris par le personnel s'établissait comme suit :

- a. Fonctionnaires : 3 342,5 jours
- b. Ouvriers : 42,5 jours
- c. Professionnels : 2 208,0 jours
- d. Cadres : 142,5 jours

TOTAL 5 735,5 jours

- g) **Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi :**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'Étude des crédits.

- h) **Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique :**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'Étude des crédits.

- i) **Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers :**

Les informations quant au nombre de personnes, par catégorie d'emploi, qui reçoivent une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. En raison des paragraphes 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 ces renseignements sont confidentiels. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

- j) **L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) :**

Les informations sont fournies en Annexe 1.

k) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir :

2014-2015 : 14 *

* dont 6 juristes de niveau expert

l) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie :

2014-2015 : 68

m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) :

Voir les renseignements fournis à la question 15 j). À la Commission des lésions professionnelles, le nombre d'effectifs réguliers est égal au nombre de postes.

n) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

o) Le nombre d'employés permanents et temporaires :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

p) Le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 1^{er} mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 21 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG16

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, ET CE, PAR DIRECTION :

- a) Le nombre de départs à la retraite en 2013-2014 et en 2014-2015, incluant le total et la ventilation des indemnités versées;
- b) Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) Le nombre de départs à la retraite prévus pour 2015-2016 et 2016-2017 et les indemnités de retraite qui seront versées;
- d) Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

- a) Le nombre de départs à la retraite en 2013-2014 et en 2014-2015, incluant le total et la ventilation des indemnités versées :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

- b) Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines :

En conformité avec le taux modulé de renouvellement de l'effectif régulier fixé à 50 %.

- c) Nombre de départs à la retraite prévus pour 2015-2016 et 2016-2017 et les indemnités qui seront versées :

Pour 2015-2016 : 12

Pour 2016-2017 : 5

Il est toutefois impossible d'estimer le montant des indemnités qui seront versées puisque nous ne connaissons pas les intentions de ces personnes quant à l'utilisation de leurs réserves de congés au moment de la prise de retraite.

- d) Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats :

Aucun.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 31 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 21 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG17

LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN 2014-2015 EN INDIQUANT POUR CHACUN D'EUX :

- a) L'emplacement de la location;
- b) La superficie totale pour chaque local loué;
- c) La superficie totale réellement occupée;
- d) La superficie inoccupée;
- e) Le coût de location au mètre carré;
- f) Le coût total de ladite location;
- g) Les coûts d'aménagement, de rénovation réalisé depuis le 1^{er} avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) La durée du bail;
- i) Le propriétaire de l'espace loué;
- j) Les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

EMPLACEMENT	SUPERFICIE DE L'ESPACE LOUÉ (m ²)	COÛT ANNUEL DE LOCATION	PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ	DATE D'ÉCHÉANCE DU BAIL	COÛTS D'AMÉNAGEMENT (Depuis avril 2014)
Rimouski (bureau local)	586,71 m ²	78 361,80 \$	Gestion M.B.S.	30-04-2016	0,00 \$
Sept-Îles (bureau local)	223,95 m ²	37 199,76 \$	Gestion Majicor	31-10-2018	5 015,57 \$
Gaspé (bureau local)	297,44 m ²	63 114,12 \$	S.Q.I.		78,05 \$
Baie-Comeau	251,71 m ²	45 463,44 \$	Corporation Headway	31-10-2020	0,00 \$
Rivière-du-Loup	364,50 m ²	63 162,72 \$	S.Q.I.		0,00 \$
New-Richmond	284,55 m ²	72 736,92 \$	Immostar	17-12-2014	0,00 \$
Lévis	771,80 m ²	129 999,72 \$	Westcliff immobilier (Galeries Chagnon)	30-09-2016	398,27 \$

.../2

(suite)

EMPLACEMENT	SUPERFICIE DE L'ESPACE LOUÉ (m ²)	COÛT ANNUEL DE LOCATION	PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ	DATE D'ÉCHÉANCE DU BAIL	COÛTS D'AMÉNAGEMENT (Depuis avril 2014)
Trois-Rivières	639,86 m ²	145 108,80 \$	Complexe de Léry	31-10-2015	1 165,49
Drummondville (bureau local)	606,55 m ²	89 446,08 \$	9078-3739 QUÉBEC inc.	24-10-2018	0,00 \$
Chicoutimi	635,61 m ²	125 880,60 \$	S.Q.I.		0,00 \$
Roberval	169,92 m ²	31 017,12 \$	7190328 Canada Inc.	31-10-2014	0,00 \$
Rouyn	360,84 m ²	95 929,08 \$	Gestion Multi-Baux	31-03-2015	0,00 \$
Val d'Or	203,55 m ²	36 758,64 \$	Arduro limitée Société immobilière	31-10-2016	0,00 \$
Joliette	1 192,24 m ²	183 921,60 \$	Le 530 rue Notre-Dame SEC	10-12-2017	0,00 \$
Sherbrooke	685,66 m ²	96 852,00 \$	Télé-7 (Groupe TVA)	15-06-2016	4087,20 \$
St-Hyacinthe	801,22 m ²	156 333,72 \$	Beauward (Galeries Saint-Hyacinthe)	03-11-2015	0,00 \$
St-Jérôme	1 007,96 m ²	203 919,12 \$	RioCan (Galeries des Laurentides)	31-01-2019	112 017 \$
Laval	699,79 m ²	154 517,16 \$	S.Q.I.		8 958,06 \$
Gatineau	550,66 m ²	129 070,44 \$	Investmar Canada	30-09-2018	419,49 \$
Longueuil	1 108,00 m ²	271 074,36 \$	Université de Sherbrooke	01-12-2014	0,00 \$
Valleyfield (bureau local)	464,51 m ²	66 233,88 \$	Groupe Immocan	30-09-2016	0,00 \$
St-Jean-sur-Richelieu	478,47 m ²	74 877,84 \$	Yamano Canada	31-03-2018	0,00 \$
Montréal 500 René-Lévesque O.	6 269,25 m ²	2 193 819,36\$	ALFID	31-03-2028	20 523 \$
Québec 900 Place d'Youville	3 654,52 m ²	767 006,40 \$	Dundee	30-06-2026	81 894,62 \$
TOTAL	22 309,27m²	5 311 804,30\$			234556,75

SOURCE : Direction des ressources matérielles et informationnelles, le 9 avril 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 9 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG18

POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, LES BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION DES MINISTRES, LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE ET LA HAUTE DIRECTION DES ORGANISMES PUBLICS, FOURNIR LA VENTILATION DES COÛTS, POUR 2014-2015, DU DÉMÉNAGEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT, DE LA RÉNOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES ESPACES OCCUPÉS. POUR LES RÉNOVATIONS, FOURNIR :

- a) La ou les dates des travaux;**
- b) Les coûts;**
- c) Le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.**

b) Les coûts : 2 422 \$.

SOURCE : Direction des ressources informationnelles et matérielles, le 2 avril 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG19

LISTE DU PERSONNEL DE CABINET DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES DURANT L'ANNÉE 2014-2015, EN INDIQUANT POUR CHAQUE INDIVIDU:

- a) La date de l'entrée en fonction et la date de départ;
- b) Le titre de la fonction;
- c) L'adresse du port d'attache;
- d) Le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) La prime de départ versée, le cas échéant;
- f) Le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) La liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) La description de tâches; Indiquer seulement trois groupes :
- i) Le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2014-2015;
- j) Le nombre total d'employés au cabinet;
- k) La masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015; Indiquer le total de la masse salariale autorisée du cabinet ministériel
- l) Le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) S'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.*

N/A

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG20

LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2014-2015 À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU MINISTRE, DU MINISTRE DÉLÉGUÉ, DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :

- a) Le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) La circonscription électorale;
- c) Le montant attribué;
- d) Le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

La Commission des lésions professionnelles ne dispose d'aucun budget discrétionnaire.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 30 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG21

LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE, MAIS QUI N'OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE :

- a) Le nom de la personne;
- b) Le poste occupé;
- c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) L'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) La date de l'assignation hors structure;
- f) La date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

Entre le 1^{er} avril 2014 et le 5 mars 2015, aucun membre du personnel de la Commission n'était hors structure.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 31 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG22

**LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIE D'EMPLOI
(CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), EN INDIQUANT :**

- a) Le poste initial;
- b) Le salaire;
- c) Le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) La date de la mise en disponibilité;
- e) Les prévisions pour 2015-2016.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG23

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR 2014-2015, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS À PIED DONT LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME A MIS FIN À L'EMPLOI OU DONT LE CONTRAT N'A PAS ÉTÉ RENOUEVÉ, EN VENTILANT :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);**
- b) prévisions pour 2015-2016;**
- c) par catégorie d'âge.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG24

LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET AFFECTÉ À D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS, PARAPUBLICS, PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES, EN INDIQUANT :

- a) Le nom de la personne;
- b) Le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) L'assignation initiale;
- e) L'assignation actuelle;
- f) La date de l'assignation hors structure;
- g) La date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

- a) **Martine Charrette**
- b) Représentante régionale au Syndicat de la fonction publique du Québec, au Bureau régional de Drummondville
- c) 48 634 \$
- d) Technicienne en droit à la Direction des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec à Trois-Rivières
- e) Syndicat de la fonction publique du Québec à Drummondville
- f) 28 mai 2012
- g) 27 mai 2016

- a) **Hélène Babineau**
- b) Responsable des ressources documentaires au Syndicat des professionnelles et professionnels du Gouvernement du Québec
- c) 74 895 \$
- d) Analyste des procédés administratifs (responsable de la gestion documentaire) à la Direction générale de l'administration à Québec
- e) Syndicat des professionnelles et professionnels du Gouvernement du Québec à Québec
- f) 3 juillet 2012
- g) 31 décembre 2015

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 31 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG25

LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX, AUX REVUES MENSUELLES, AUX PUBLICATIONS (FORMAT PAPIER OU ÉLECTRONIQUE), AUX SITES SPÉCIALISÉS DE RECHERCHE SUR INTERNET (EUREKA, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES PUBLICS EN 2014-2015, EN PRÉCISANT POUR CHAQUE ABONNEMENT :

- a) Le coût de chacun;
- b) Le fournisseur;
- c) La nature du service.

VENTILER LE MONTANT TOTAL PAR CATÉGORIES.

- a) Le coût de chacun;
- b) Le fournisseur;
- c) La nature du service;

Voici les détails relatifs aux journaux, revues mensuelles, publications papier et en format électronique, etc., et ce, pour la période du 1^{er} avril 2014 au 28 février 2015. Le nom des fournisseurs n'est pas mentionné puisque nous transigeons directement avec les éditeurs de périodiques ou les producteurs de bases de données. Nous n'utilisons pas les services d'agences intermédiaires.

TITRE DU DOCUMENT	COÛT (\$)
Accès à l'information : loi annotée, jurisprudence, analyse et commentaires (Mtl, Qc et DSJ)	707
Administrative Law Review (Mtl)	49
ADR Forum : The Canadian Journal of Dispute Resolution (Mtl)	429
AMA Guides Newsletter (Mtl)	166
Archives des maladies professionnelles et de l'environnement (Mtl)	848
Assurance-automobile au Québec : indemnisation du dommage corporel (Qc)	251
Attorney's Dictionary of Medicine (Mtl)	1 508
Cahiers de droit (Mtl)	58
Canadian Abridgment. Canadian Current Law + Canadian Citations (regroupe 5 titres) (Mtl)	2 188
Canadian Bar Review = Revue du Barreau canadien (Internet)	145
Canadian Employment Safety and Health Guide (Qc)	2 645
Canadian Labour and Employment Law Journal = Revue canadienne de droit du travail et de l'emploi (Mtl)	489

(suite)

Charte canadienne des droits et libertés (Internet)	834
Charte canadienne des droits et libertés : les grands énoncés de la Cour suprême (Mtl et Qc)	336
Clarke's Canada Industrial Relations Board (Mtl)	808
Code civil Québec = Quebec Civil Code (Mtl, Qc et 13 ex. en région)	998
Code criminel (Mtl et Qc)	133
Code de procédure civile annoté, avec jurisprudence (Mtl et Qc)	342
Code de procédure civile du Québec (Mtl, Qc et 12 ex. en région)	931
Congédiement en droit québécois en matière de contrat individuel de travail (Mtl et Qc)	752
Contrats des organismes publics québécois (Qc)	1 230
Contrôle judiciaire de l'action gouvernementale (Qc)	1 050
Courtroom Medicine. Psychic Injuries (Mtl)	2 277
Courtroom Medicine. The Low Back (Mtl)	2 921
Documentation et bibliothèques : fourni avec l'adhésion à l'ASTED (Mtl)	195
Droit de la santé : lois et règlements (Mtl)	324
Droit transitoire civil (Mtl, Qc et 1 ex. en région)	231
Droits de la personne et les relations de travail (Mtl et Qc)	418
E-CPS (Compendium des produits pharmaceutiques et spécialités) (Internet)	349
Effectif (Qc)	41
Employer's Health and Safety Manual (Ontario) (Mtl)	431
Employer's Guide to Ontario Workplace Safety and Insurance (Mtl)	382
Employment Law in Canada (Mtl)	1 129
Encyclopaedia of Health and Safety at Work (Mtl)	1 727
Encyclopédie médico-chirurgicale : appareil locomoteur, pathologie professionnelle et environnement, neurologie, pneumologie, psychiatrie (regroupe 5 titres) (Mtl)	1 315
Gestion des accidents du travail au Québec : guide de l'employeur (Mtl)	96
Gestion Plus Info-Employeur (Mtl)	144
Gestion : revue internationale de gestion (Mtl)	53
Guide pratique de la médecine du travail (Mtl)	764
Guide pratique sur l'accès et la protection de l'information (Internet)	500
Infopresse (Qc)	92
Information Outlook : fourni avec l'adhésion à Special Libraries Association (Mtl)	230
International Journal of Occupational and Environmental Health (Mtl et Internet)	530
Journaux quotidiens sur semaine (Mtl) : Journal de Montréal, Le Devoir, La Presse	527
Journaux quotidiens sur semaine (Qc) : Le Soleil, La Presse, Le Devoir, Le Journal de Québec	895
Journal of Bone and Joint Surgery. American volume (Mtl et Internet)	838
Journal of Occupational and Environmental Hygiene (Mtl et Internet)	1 221
Journal of Occupational and Environmental Medicine (Qc)	1 307
Journal of Occupational and Organizational Psychology (Internet)	619
Judicial Review of Administrative Action in Canada (Qc)	568

(suite)

Lancet (Mtl)	1 840
Larsons' Workers Compensation Law. 12 vol. (Mtl)	5 422
Livre d'ici (Mtl)	52
Lois du Québec (Mtl et Qc)	600
Lois du travail (Mtl, Qc et 11 ex. en région)	865
Manuel de la secrétaire juridique (Mtl et Internet)	65
Mayo Clinic Health Letter (Internet)	25
McGill Law Journal (Mtl)	75
Mémoire de frais : législation annotée (Qc)	201
New England Journal of Medicine (Internet)	1 667
Occupational and Environmental Medicine (Mtl et Internet)	1 100
Occupational Injuries and Illnesses (Mtl)	778
Occupational Medicine (Qc et Internet)	1 475
Occupational Safety and Health Law (Mtl)	467
Ontario Health & Safety Law (Mtl)	573
Orthopedic Clinics of North America (Qc)	872
Le Petit Robert en ligne	1 976
Practice and Procedure before Administrative Tribunals (Mtl et Qc)	8 921
Profession Santé (Mtl)	93
Psychiatric and Psychologic Evidence (Mtl)	111
Rapports individuels et collectifs du travail (Mtl)	327
Relations de travail (Internet)	1 163
Remedies in Canadian Labour, Employment and Human Rights Law (Mtl)	2 338
Réseau des bibliothèques gouvernementales (RBG) (adhésion)	200
Revue d'arbitrage et de médiation (Mtl)	145
Revue de droit (Mtl)	36
Revue du Barreau (Mtl)	131
Revue française du dommage corporel (Qc)	246
Revue générale de droit (Mtl)	75
Revue juridique Thémis (Mtl)	48
Santé et sécurité au travail (Qc et Internet)	2 860
Santé et sécurité du travail (Mtl)	337
Scandinavian Journal of Work Environment and Health (Mtl et Internet)	406
Spine (Mtl)	3 948
Spine Journal (Mtl)	857
Supreme Court Law Review (Mtl)	630
Tableau des modifications et index sommaire (Mtl et Qc)	280
Travail et santé (Mtl et Qc)	74
Tribunaux administratifs du Québec : règles et législations annotées (Mtl et Qc)	270
Tribune (La) journal (Région)	228
View : Technical Journal for Lotus Notes and Domino (Internet)	683
WHMIS Compliance Manual (Mtl)	497
Work and Stress (Mtl et Internet)	863
TOTAL	80 841 \$

(suite)

Sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) :

TITRE DU SITE	COÛT (\$)
Accès légal (base de données)	1 558
Labour Spectrum Classic (base de données)	2 801
Law Source (base de données)	1 202
Quicklaw (base de données)	2 919
Répertoire de vedette-matières de l'Université Laval (base de données)	898
TOTAL	9378 \$

SOURCE : Service des ressources documentaires, le 1^{er} avril 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG26

LES SOMMES DÉBOURSÉES PAR LE CABINET MINISTÉRIEL, LE MINISTÈRE OU LES ORGANISMES PUBLICS POUR L'ACHAT DE BILLETS DE SAISON, LA RÉSERVATION DE LOGES ET LES FRAIS PAYÉS AFIN DE DEVENIR MEMBRE D'UN CLUB PRIVÉ OU AUTRE.

La CLP ne possède aucun billet de saison pour quelque activité que ce soit.

La CLP n'a fait la réservation d'aucune loge pour quelque activité que ce soit.

La CLP n'est membre d'aucun club privé ou autres.

SOURCE : Service des communications, le 31 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG27

POUR CHAQUE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME PUBLIC (INCLUANT LES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS), FOURNIR, ET CE, DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE :

- a) Le nom du site Web;
- b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) Les coûts de construction du site;
- d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »);
- g) La fréquence moyenne de mise à jour;
- h) Le responsable du contenu sur le site.

- a) Le nom du site Web : www.clp.gouv.qc.ca
- b) Le nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site : Libéo inc.
- c) Les coûts de construction du site : 45 000 \$.
- d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour : 155 \$ par mois.
- e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) : Les travaux de la refonte du site Internet se sont poursuivis en 2014-2015. Les coûts s'élèvent à 23 400 \$. À ce montant, s'ajoutent des frais de 1 450 \$ pour une séance photos avec le photographe Guy Rainville.

Aucune refonte n'avait été faite depuis 2007 et celle-ci s'avérait nécessaire pour les raisons suivantes :
 - Respecter les nouveaux standards gouvernementaux d'accessibilité web;
 - Améliorer l'accessibilité à nos services, qui est l'un des objectifs importants de notre planification stratégique 2013-2016;
 - Adapter la mise en page en fonction des différentes tailles d'écran (*responsive web design*);
 - Ajouter une section anglaise pour se conformer à la nouvelle politique linguistique de la CLP.
- g) Fréquence moyenne de mise à jour : Deux fois par semaine.
- h) Responsable du contenu : Johanne Roy.

SOURCE : Direction des ressources matérielles et informationnelles, le 30 mars 2015.

COLLABORATION : Service des communications, le 30 mars 2015.

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 21 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG28

NOMINATIONS, DEPUIS LE 1^{er} AVRIL 2014, DE MANDATAIRES, D'ÉMISSAIRES, DE NÉGOCIATEURS, DE MÉDIATEURS, DE COMMISSAIRES, D'EXPERTS, D'ENQUÊTEURS ET SANS EN RESTREINDRE LA PORTÉE :

- a) La liste;
- b) Le nom de la personne;
- c) Les mandats de chacune de ces personnes;
- d) Les contrats octroyés pour chaque mandat;
- e) Le résultat du travail effectué;
- f) Les échéances prévues;
- g) Les sommes impliquées.

Nous vous référons à la réponse fournie à la question 7.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG29

POUR 2014-2015, LES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR MINISTÈRE POUR LES VISITES OU RENCONTRES MINISTÉRIELLES ET SOUS-MINISTÉRIELLES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN VENTILANT POUR CHACUNE DES RÉGIONS.

Aucune dépense n'a été effectuée à ce chapitre.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 30 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG30

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, CONCERNANT LES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION EN 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 :

- a) Les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;
- b) Le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
- c) Le nombre total de demandes reçues;
- d) Le nombre de refus (en précisant, par catégorie, les raisons et/ou articles de la Loi invoqués pour le refus);
- e) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
- f) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;
- g) Le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2014-2015 de la Commission des lésions professionnelles.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG31

LA LISTE DE TOUTES LES ACTIVITÉS CONFIÉES À CHAQUE ADJOINT PARLEMENTAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES POUR 2014-2015 :

- a) **Le coût (déplacements, etc.);**
- b) **Le nombre de ressources affectées;**
- c) **Le nombre de rencontres;**
- d) **Le nombre d'ETC affectés à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.**

Nous vous référons aux réponses fournies aux questions 1 et 2.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG32

LA LISTE DES ENTENTES ET LEUR NATURE, SIGNÉES EN 2014-2015 ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'AUTRES PROVINCES CANADIENNES, DONT LA SIGNATURE A ÉTÉ PERMISE À LA SUITE D'UNE AUTORISATION OBTENUE EN VERTU DES ARTICLES 3.11, 3.12 OU 3.12.1 DE LA LOI SUR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF OU D'UNE EXCLUSION OBTENUE EN VERTU DU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 3.13 DE CETTE MÊME LOI.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG33

LE DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET DES GELS DE CRÉDITS POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PAR ANNÉE BUDGÉTAIRE, ET CE, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015 ET LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG34

TEL QUE LE MENTIONNE LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS, L'INVENTAIRE COMPLET DES SERVICES QUE LE MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE OFFRENT AUX CITOYENS ET LES TARIFS QU'ILS EXIGENT. LE COÛT UNITAIRE DE CHACUN DE CEUX-CI. LA LISTE DE TOUS LES REVENUS AUTONOMES (TARIFS, PERMIS, DROITS, REDEVANCES, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PROJECTIONS POUR L'ANNÉE 2015-2016.

L'information concernant la *Politique de financement des services publics* sera présentée au rapport annuel 2014-2015 des ministères et organismes gouvernementaux.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG35

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2014-2015 ET LES PRÉVISIONS 2015-2016.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG36

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LES SOMMES REÇUES EN 2013-2014 ET EN 2014-2015, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016 ET 2016-2017, EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'UN AUTRE GOUVERNEMENT. INDIQUER DE FAÇON VENTILÉE POUR CHAQUE PROGRAMME, ENTENTE OU AUTRES LES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DES VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.

La CLP n'a reçu aucune somme en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement pour l'année 2014-2015.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 30 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG37

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.): LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS.

Le montant total versé pour primes au rendement et bonis est de 89 130,26 \$.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 31 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG38

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.): LE MONTANT TOTAL DES PRIMES DE DÉPART (ALLOCATIONS DE TRANSITION), INCLUANT LES MONTANTS VERSÉS POUR BRIS DE CONTRAT.

Entre le 1^{er} avril 2014 et le 5 mars 2015, aucune allocation de transition n'a été versée aux commissaires (juges administratifs).

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 31 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG39

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME DONT LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015 LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG40

POUR 2014-2015, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, À QUI LES SALAIRES SONT VERSÉS SANS QU'AUCUNE FONCTION OU TÂCHE NE LEUR SOIT ASSIGNÉE? POUR CHAQUE PERSONNE :

- a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) Fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG41

POUR 2014-2015, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, AYANT ÉTÉ DÉPLACÉS DE LEURS FONCTIONS À LA SUITE DU CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT? POUR CHAQUE PERSONNE :

- a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
- b) Fournir la liste des salaires versés;
- c) Boni ou prime relié au déplacement de la fonction.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG42

LA LISTE DES PERSONNES ET LE MANDAT DES COMITÉS FORMÉS PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF, LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AINSI QUE LES HONORAIRES DONNÉS À CES PERSONNES.

Deux comités ont été formés par le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif pour examiner le renouvellement du mandat des commissaires (juges administratifs) pour 2014-2015. Les personnes suivantes ont fait partie de ces comités :

Camille Brassard :	1 341,00 \$
Suzanne Comtois :	2 250,00 \$
Raymond Levasseur :	1 152,00 \$

TOTAL :	4 743,00 \$
----------------	--------------------

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 30 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG43

POUR LA PRÉPARATION DES PROJETS DE LOI, DES POLITIQUES, DES STRATÉGIES OU DES CONSULTATIONS GOUVERNEMENTALES, INDIQUER, POUR CHAQUE TYPE, SI UNE ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ A ÉTÉ REQUISE PAR LE MINISTÈRE OU LE CABINET AUPRÈS DES PARTENAIRES. LE CAS ÉCHÉANT, POUR CHACUN DES TYPES VISÉS, FOURNIR LA LISTE DES PARTENAIRES ENGAGÉS AINSI QUE LADITE ENTENTE.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG44

COÛTS DE RECONDUCTION DES PROGRAMMES EXISTANTS : LISTE EXHAUSTIVE DES PROGRAMMES MINISTÉRIELS EXISTANTS À LA FIN DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2014-2015 ET QUI N'ONT PAS ÉTÉ RECONDUITS INTÉGRALEMENT EN 2015-2016. POUR CHACUN DE CES PROGRAMMES EXISTANTS EN 2014-2015, DONNER LE COÛT DE RECONDUCTION INTÉGRAL ET LA DÉPENSE PRÉVUE AUX CRÉDITS 2015-2016, EN INCLUANT LES PROGRAMMES QUI ONT ÉTÉ ABOLIS ET POUR LESQUELS LA DÉPENSE SERA NULLE.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG45

LISTE DES SITUATIONS EN 2014-2015 OÙ S'EST APPLIQUÉ LE PRINCIPE DU CRAN D'ARRÊT, TEL QU'IL EST DÉFINI DANS LE BUDGET DE DÉPENSES 2014-2015. INDIQUER LES NOUVELLES INITIATIVES OU TOUTE MAJORATION APPORTÉE À UN PROGRAMME EXISTANT, LES MONTANTS EN CAUSE AINSI QUE LES MESURES PRISES POUR DÉGAGER LES SOMMES NÉCESSAIRES À LEUR FINANCEMENT.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG46

NOMBRE DE FONCTIONNAIRES OU D'ETC AFFECTÉS À L'ÉLABORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NORD EN 2014-2015 ET PRÉVISIONS POUR 2015-2016.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG47

VENTILATION DU BUDGET DU MINISTÈRE CONSACRÉ À L'ÉLABORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NORD POUR 2014-2015 ET PRÉVISION POUR 2015-2016.

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord pour tous les ministères et organismes.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG48

PORTRAIT GLOBAL ET MONTANT GLOBAL DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2014-2015 ET QUI ONT FAIT L'OBJET DE COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS SUITE À UNE DÉLÉGATION DU POUVOIR DU DIRIGEANT DE L'ORGANISME D'AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS. INDIQUER SI OUI OU NON LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME COMPILE CETTE INFORMATION ET SOUS QUEL FORMAT. SI OUI, FOURNIR LA LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) EN INDIQUANT :

- a) Le nombre d'autorisations;
- b) Le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) Le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) Le montant accordé;
- e) Le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) Les motifs de la demande;
- g) Tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Ces informations sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG49

CONCERNANT LES DÉPENSES EN INFORMATIQUE, POUR CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES (INCLUANT LES AGENCES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, INSTITUTIONS OU AUTRES), ET CE, POUR 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016 :

- a) La dépense totale (opération et capital);
- b) Les grands dossiers en cours;
- c) Le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) Le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

- a) **La dépense totale (opération et capital) :** Une somme de 4 635 000 \$ a été dépensée en 2014-2015.
- b) **Les grands dossiers en cours :** Les informations sont disponibles au tableau de bord (site Internet – <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>)
- d) **Le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques :** Nous vous référons à la réponse fournie à la question 11.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 30 mars 20105.

COLLABORATION : Direction des ressources informationnelles et matérielles, le 30 mars 2015.

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG50

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2014-2015, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) :

- a) La masse salariale;**
- b) Des indemnités de retraite, s'il y a lieu.**

a) La masse salariale :

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

b) Des indemnités de retraite, s'il y a lieu :

Un montant de 3 306,68 \$ a été versé en indemnités de retraite entre le 1^{er} avril 2014 et le 5 mars 2015.

SOURCE : Direction des ressources humaines et financières, le 31 mars 2015.

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG51

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR 2014-2015, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE TAUX D'ABSENTÉISME.

Nous vous référons aux réponses fournies aux sous-questions c) et f) de la question 15.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG52

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, PORTRAIT COMPLET ET BILAN DÉTAILLÉ DES ACTIONS ENTREPRISES ET DES COMPRESSIONS RÉALISÉES À LA SUITE DE L'ANNONCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR LE 25 NOVEMBRE 2014. PLUS PRÉCISÉMENT, FOURNIR L'INFORMATION RELATIVE AUX ACTIONS DANS LE CADRE :

- a) du Plan de réduction des effectifs pour les ministères et organismes visant une réduction d'au minimum 2 % de leur niveau d'effectifs;
- b) du chantier sur la révision et l'optimisation des structures et des organismes de l'État;
- c) d'autres actions visant à limiter certains facteurs pouvant contribuer à augmenter les dépenses de rémunération;
- d) de la suspension des bonis du personnel de direction et d'encadrement des ministères, des organismes gouvernementaux et des cabinets ministériels.

FOURNIR LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG53

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LE DÉTAIL DES ACTIONS RÉALISÉES OU AMORCÉES EN 2014-2015 EN VUE D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS DANS LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

L'information sera présentée au Rapport annuel de la Commission des lésions professionnelles.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG54

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LISTE DE TOUS LES RAPPORTS (D'ÉVALUATION, DE VÉRIFICATION, D'ENQUÊTE OU AUTRES), ÉTUDES, AVIS, ANALYSES, ETC., PRODUITS PAR LE MINISTÈRE OU COMMANDÉS À UN ORGANISME OU UNE FIRME EXTERNE EN 2014-2015 EN INDIQUANT POUR CHACUN :

- a) Le sujet;
- b) La ou les raisons pourquoi il a été produit ou commandé;
- c) Les coûts reliés à sa réalisation;
- d) Le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu;

PRÉCISER, POUR CHACUN, S'IL DÉCOULE D'UNE DEMANDE DU MINISTRE OU DU CABINET MINISTÉRIEL.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente, le 8 avril 2015.

ANNEXE 1
(Question RG15 j)

**Évolution des effectifs réguliers par catégorie
d'emploi et par territoire habituel de travail**

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Évolution des effectifs réguliers

En date du 31 mars 2013

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel et bureau	Ouvrier	TOTAL
Estrie		3,0	1,0	4,0		8,0
Québec	5	31,0	18,0	15,0	1	70,0
Saguenay-Lac-St-Jean		2,0	1,0	4,0		7,0
Abitibi-Témiscamingue		1,0	1,0	2,0		4,0
Lanaudière		5,0	2,0	9,0		16,0
Yamaska		3,0	1,0	5,0		9,0
Chaudière-Appalaches		5,0	2,0	6,0		13,0
Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord		1,0		2,0		3,0
.Rimouski		2,0	2,0	3,0		7,0
.Sept-Iles		1,0		1,5		2,5
Mauricie-Centre-du-Québec						0,0
.Trois-Rivières		2,4	1,0	3,0		6,4
.Drummondville		2,6	1,0	3,0		6,6
Montréal	1	34,5	13,0	33,0	1	82,5
Montréal		4,0	1,0	8,0		13,0
Outaouais		1,0	1,0	2,0		4,0
Laval		3,0	1,0	5,0		9,0
Laurentides		5,0	2,0	9,0		16,0
Richelieu-Salaberry						0,0
.Saint-Jean-sur-Richelieu		3,0	1,0	4,0		8,0
.Salaberry-de-Valleyfield		2,0	1,0	4,0		7,0
TOTAL	6	111,5	50,0	122,5	2	292,0

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Évolution des effectifs réguliers

En date du 31 mars 2014

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel et bureau	Ouvrier	TOTAL
Estrie		3,0	1,0	5,0		9,0
Québec	4	32,0	17,0	14,0	1	68,0
Saguenay-Lac-St-Jean		3,0	1,0	4,0		8,0
Abitibi-Témiscamingue		1,0	1,0	2,0		4,0
Lanaudière		5,0	2,0	9,0		16,0
Yamaska		3,0	1,0	5,0		9,0
Chaudière-Appalaches		5,0	2,0	6,0		13,0
Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord		1,0		2,0		3,0
.Rimouski		2,0	2,0	3,0		7,0
.Sept-Iles		1,0		1,5		2,5
Mauricie-Centre-du-Québec						0,0
.Trois-Rivières		2,4	2,0	3,0		7,4
.Drummondville		2,6	1,0	3,0		6,6
Montréal	1	34,5	17,0	29,0	1	82,5
Montréal		4,0	1,0	8,0		13,0
Outaouais		1,0	1,0	2,0		4,0
Laval		3,0	1,0	5,0		9,0
Laurentides		5,0	2,0	9,0		16,0
Richelieu-Salaberry						0,0
.Saint-Jean-sur-Richelieu		3,0	1,0	3,0		7,0
.Salaberry-de-Valleyfield		2,0	1,0	3,0		6,0
TOTAL	5	113,5	54,0	116,5	2	291,0

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Évolution des effectifs réguliers

En date du 28 février 2015

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel et bureau	Ouvrier	TOTAL
Estrie		3,0	1,0	4,0		8,0
Québec	5	22,0	17,0	13,0	1	58,0
Saguenay-Lac-St-Jean		1,0	1,0	4,0		6,0
Abitibi-Témiscamingue		1,0	1,0	2,0		4,0
Lanaudière		5,0	2,0	9,0		16,0
Yamaska		3,0	1,0	5,0		9,0
Chaudière-Appalaches		4,0	2,0	6,0		12,0
Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord		1,0		2,0		3,0
Rimouski		3,0	2,0	2,0		7,0
Sept-Iles		1,0		1,5		2,5
Mauricie-Centre-du-Québec						0,0
Trois-Rivières		2,4	2,0	3,0		7,4
Drummondville		2,6	1,0	3,0		6,6
Montréal	2	42,5	17,0	28,0	1	90,5
Montréal		3,0	1,0	8,0		12,0
Outaouais		1,0	1,0	2,0		4,0
Laval		3,0	1,0	5,0		9,0
Laurentides		4,0	2,0	9,0		15,0
Richelieu-Salaberry						0,0
Saint-Jean-sur-Richelieu		3,0	1,0	4,0		8,0
Salaberry-de-Valleyfield		2,0	1,0	3,0		6,0
TOTAL	7	107,5	54,0	113,5	2	284,0